



Nos organisations syndicales FSU, SNETAA-FO, SGEN-CFDT, CGT Éduc'action, SNALC, SUD éducation avec la FCPE et Les Lycéens ! réunis en CSL le mercredi 29 novembre ont dénoncé d'une seule voix la réforme des lycées professionnels et avec force le texte relatif aux grilles horaires du cursus bac pro.

A la suite de cette expression unitaire, le ministère a proposé un nouveau projet qui acte toujours des pertes d'heures pour les élèves qui ne sont pas compensées réglementairement. Les bouleversements majeurs envisagés auront un impact lourd sur les conditions de travail de l'ensemble des personnels exerçant en lycées professionnels ainsi que les conditions d'études des élèves. Des questions centrales pour organiser la rentrée 2024 ont été posées et restent toujours sans réponse. Les textes concernant les modalités d'organisations et d'évaluation de l'oral de projet comme celui concernant les parcours diversifiés ne sont pas connus.

Face à cette précipitation et à l'absence de modalités claires de mise en oeuvre l'intersyndicale des lycées pro s'est adressé solennellement à M. Le Ministre Gabriel Attal afin qu'il renonce à présenter ce projet au CSE du 14 décembre. Il n'a pas répondu positivement à cette demande et a maintenu l'examen du texte à l'ordre du jour du CSE.

C'est pourquoi la FSU, FO, le SGEN-CFDT, la CGT Éduc'action, le SNALC, SUD Education, la CNT, la Fep-CFDT, le SNFOEP, la CFTC, le SNEC-CFTC soutenue par la FCPE, Les Lycéens !, la FAGE, l'Union Étudiante, la ligue de l'enseignement, l'APPEL, l'UNAF ont décidé de ne pas siéger au CSE, le 14 décembre. Elles demandent qu'il engage de véritables concertations au sein du ministère de l'Éducation nationale sur la base d'un diagnostic rigoureux à partager sur l'état de l'enseignement professionnel et son avenir.

Paris le 14 décembre 2023